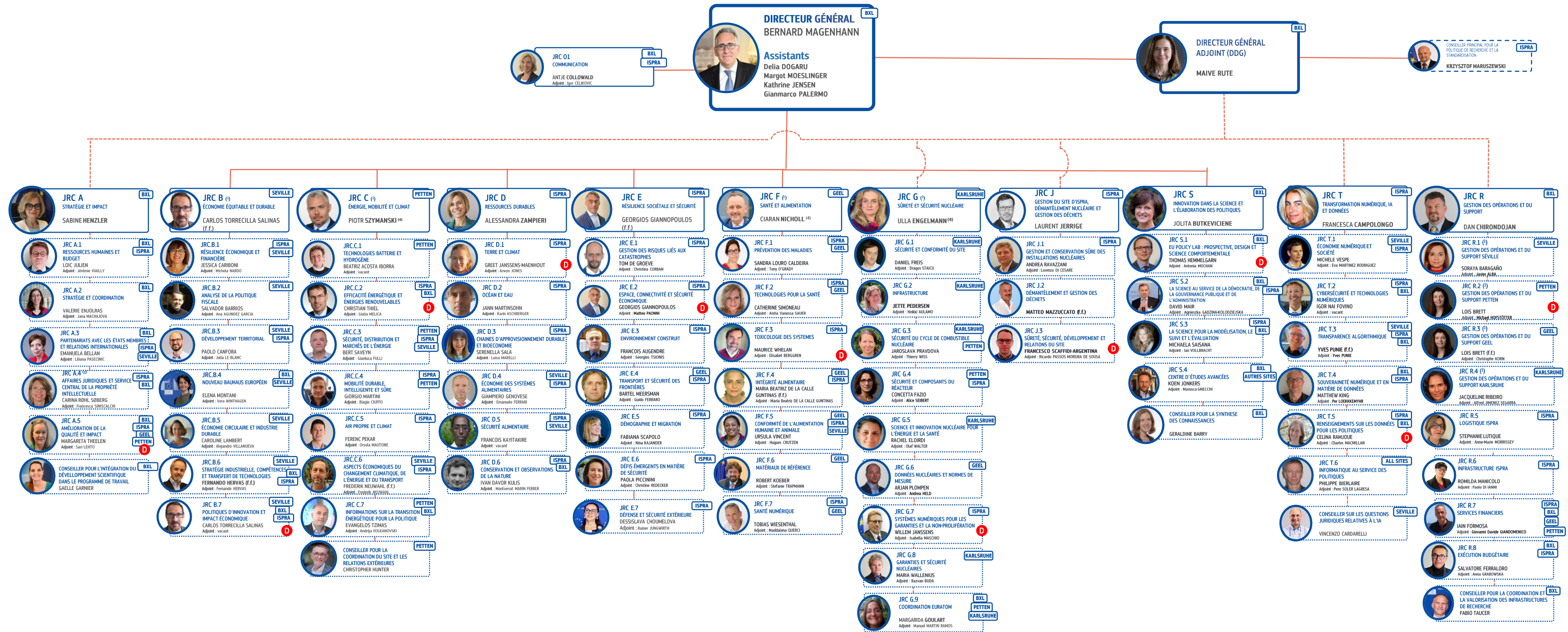




Ⓛ Adjoint au Directeur

(1) Unités de la Direction R ayant un rapport fonctionnel avec les Directeurs de site (Seville, Petten, Karlsruhe, Geel)

(2) Dept. I de la Direction R ayant un rapport fonctionnel avec les Directeurs des Directions/unités sur le site d'Ispra

(3) Inclut le Service Central "Propriété intellectuelle" de la Commission européenne

(4) Responsabilités administratives pour les équipes de démantèlement directement attachées aux Directeurs des sites de Geel, Petten et Karlsruhe